

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION

### DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> JUIN 2015

Etaient présents : tous les conseillers municipaux sauf Mme Sylvie BOUBAULT absente excusée représentée par Catherine BERTET, Maïté COUBAT absente excusée représentée par Elodie BRUSCHERA, Florence PALLARD excusée représentée par Claude VERDREAU ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide la création d'un bâtiment (2 bis rue Philippe de Rouvres) sur le terrain communal qui sera composé de deux cellules paramédicales vendues nues, d'appartements et autorise Monsieur le Maire à lancer un appel à projets concernant ce dossier ;
- Décide la demande de classement du système d'endiguement communal et autorise Monsieur le Maire à lancer un appel à candidature pour monter le dossier d'autorisation loi sur l'eau ;
- Décide la création d'un groupe de travail concernant la digue communale (C. VERDREAU B. FRANET B. PAUTET, Y. PAUTET, P. COLIN, H. SAUVAIN) ;
- Accepte la redevance d'occupation du domaine public pour les installations téléphoniques au taux maximum (849.62 € TTC)

#### Questions diverses :

Monsieur le Maire annonce :

- La réflexion menée par la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise pour l'implantation du futur bureau instructeur pour l'urbanisme ;
- La réflexion qui doit être menée concernant la mutualisation des services à envisager avec la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,
- Le bilan comptable de l'Association Omnisports Roburienne,
- la commémoration de l'Appel du 18 juin (cérémonie prévue à 18 h 30),
- la suppression de la haie autour du monument aux morts qui sera remplacée par des poteaux bois,
- le départ en juillet de Melle BARBARIN, ATSEM à l'école maternelle.

Monsieur VERDREAU :

- présente un projet pour le lotissement du Pasquier,
- annonce la distribution de la feuille de chêne pour les 13 et 14 juin,
- annonce la remise en peinture par Franck du transformateur suite à dégradation par tag.

Monsieur PAUTET :

- annonce la reprise des travaux Rue Jean sans Peur,
- annonce la mise en place des priorités à droite dans le nouveau quartier des Jardins de la Liote ainsi qu'une zone 30, cette réflexion a été menée par la Commission voirie suite à de nombreuses plaintes d'habitants du quartier concernant la vitesse. A cette occasion, une réflexion globale sera menée très prochainement par la Commission Voirie pour la mise en place de priorités à droite dans l'ensemble du village.

Le Maire,  
Hubert SAUVAIN